ÉTUDE CAPPELAERE & PRUNAUX

HUISSIERS DE JUSTICE OFFICIERS VENDEURS ASSOCIÉS

Tél : 03.59.30.96.10 • fax : 03.29.76.37.44

cappelaere.ventes@wanadoo.fr • www.cappelaere-prunaux.com

SAMEDI 16 avril 2016 à 14 heures

FAINS VEEL 55000 (à 5 Kms de Bar le Duc) - ZA SOUS LAMBELLOUP – 9 Rue de la Verrerie

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Motos de légende

Vente aux enchères publiques en provenance d'une collection privée et à divers

Conception : www.les80degres.fr

CAPPELAERE & PRUNAUX
HUISSIERS DE JUSTICE OFFICIERS VENDEURS ASSOCIÉS

20 place St Pierre • 55000 BAR LE DUC
Tél : 03.59.30.96.10 • fax : 03.29.76.37.44
Email : cappelaere.ventes@wanadoo.fr
www.cappelaere-prunaux.com
Membre du Groupement des Huissiers de Justice Officiers Vendeurs

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

FAINS VEEL (à 5 kms de Bar-le-Duc - 55000)

Z.A. sous Lambelloup, 9, rue de la Verrerie

SAMEDI 16 Avril 2016 à 14 heures

Suite à Successions et à divers

Importante collection de MOTOS BMW et accessoires de 1931 aux Années 1970 :
R 2 de 1931, R 4 de 1934, R 12 de 1935, R 35 de 1937, R 23 de 1938, R 71 de 1938, R 51 de 1938, R 51/2 de 1950, R 25 de 1950, R 68 de 1953, R 67/2 de 1954, R 67/2 de 1954, R 26 de 1956, R 69 de 1958, R 69 S de 1960, R 50/2 de 1966, R 27 de 1966, R 60/2 de 1969, R 75/5 de 1970, R 75 de 1973, R 90/6 de 1973, R 60/5 de 1973, R 90/S de 1974, R 80 de 1977, R 45 de 1978, R 65 de 1978, R 100 RS de 1979, R 65 LS de 1981, K100 RS de 1983, R 1100S de 1998.

Ainsi que de MOTOS JAWA et accessoires :
500 A.C.T de 1957, 125 CZ de 1960, 125 de 1955, 350 de 1954, 350 de 1955, 250 de 1950, 350 de 1962, 350 de 1935, 500 A.C.T de 1952, 250 de 1964.

EXPERT : M. Franck ZELLER - Tél. : 06 07 59 23 38.

GROUPEMENT DES HUISSIERS DE JUSTICE OFFICIERS VENDEURS

Visite : Samedi 16 Avril de 9h30 à 11h30

"Il serait heureux de savoir que de nombreux passionnés viendront admirer et acquérir ces motos de légende"

Il y a parfois des rencontres surprenantes et attendrissantes.

Le regard chargé d'émotion, la main posée sur un cliché photographique, les yeux remplis de larmes, Géraldine évoque la mémoire de son mari avec qui elle partagea sa vie durant cinquante-huit ans :

"Mon mari était un homme bien ; il aimait la vie et partageait avec beaucoup de joie ses passions. Déporté durant la Seconde Guerre Mondiale, il n'eut qu'une seule envie lors de la Libération : remonter sur sa moto favorite, la BMW. Mais sa passion de motard n'était pas suffisante pour acquérir ces machines mythiques.
Un concours de circonstances fit que l'importateur de cette marque fut protégé et sauvé par un habitant du même village. En reconnaissance, il décida de fournir ces merveilleuses motos aux Marotiers.
C'est ainsi que mon mari pu s'adonner à sa passion de collectionneur de motos BMW. Il parcourut la France entière et vérifia méticuleusement les annonces de ventes pour dénicher la machine manquante. Il construira même un petit musée dont il fit profiter ses nombreux amis.
Il serait heureux de savoir que de nombreux passionnés viendront admirer et acquérir ces motos de légende".

Accessoires

N°1 • BOTTES CUIR GENDARMERIE - TAILLE 43
N°2 • BOTTES CUIR A LACETS ANNEES 50 - TAILLE 43
N°3 • CANADIENNE EN TOILE DES ANNEES 50
N°4 • VESTE MOTO EN CUIR ET MOUTON ANNEES 50
N°5 • COMBINAISON EN CUIR DES ANNEES 50
N°6 • CASQUE BOL DE 1953 - TAILLE 54
N°7 • CASQUE BOL EN CUIR ANNEES 50 - TAILLE 54
N°8 • CASQUE VERITABLE CROMWELL ANNEES 50 - TAILLE 57
N°9 • CASQUE BOL EN METAL - TAILLE 56
N°10 • CASQUE MARQUE BAYARD - TAILLE 57
N°11 • SELLE DE MOTO AMERICAINE POUR BMW R50 À R69 S
N°12 • AFFICHES DE GRAISSAGE SCHELL DES ANNEES 50
N°13 • AFFICHETTE TERROT ENTOILEE - 40 X 30 CM
N°14 • AFFICHE BSA MOTEUR 500 À 700 - 55 X 43 CM
N°15 • AFFICHE BSA MOTEUR 125 BANTAM - 55 X 43 CM
N°16 • AFFICHE CYCLOSPORT PEUGEOT DES ANNEES 50 - 80 X 105 CM
N°17 • LITHOGRAPHIE ENCADREE VOITURE DES ANNEES 50
N°18 • TANSAD DE MARQUE DENFELD POUR MOTO BMW ET AUTRES
N°19 • TANSAD POUR MOTO DES ANNEES 30
N°20 • TANSAD POUR MOTO DES ANNEES 50
N°21 • MINIATURE : BMW R 32 – 1923
N°22 • MINIATURE : BMW JRS ET R 1200
N°23 • MINIATURE : BMW R 1100 R
N°24 • MINIATURE : BMW R 75/5
N°25 • MINIATURE :BMW R 69S . 1961
N°26 • MAQUETTE MÉTAL : BMW BICYLINDRE
N°27 • MAQUETTE MÉTAL : BMW MONOCYLINDRE
N°28 • MAQUETTE MÉTAL : BMW BICYLINDRE
N°29 • MAQUETTE PVC BMW : SIDE CAR MILITAIRE
N°30 • MINIATURE : BMW R 60/2 1960
N°31 • TROIS PAIRES DE LUNETTES MOTO CLIMAX
N°32 • TROIS PAIRES DE LUNETTES DONT DEUX POUR MOTO
N°33 • UN CASQUE BOL BMW
N°34• UN CASQUE CGF–US
N°35 • UN CASQUE INTÉGRAL NOLAN
N°36 • PAIRE DE SACOCHES BMW
N°37 • PAIRE DE SACOCHES KRAUSER
N°38 • PAIRE DE SACOCHES EN CUIR NOIR, BEL ÉTAT
N°39 • ECUSSON JAWA DANS UN CADRE
N°40 • ENSEIGNE LUMINEUSE BMW, ENTOURAGE ALUMINIUM

Motobécane

Modèle PONEY 50.

N°41 • MOTOBECANE, Modèle PONEY 50, Monocylindre 2 temps, 49.9 cm³, année 1930, puissance 1,265 cv

JAWA 350 cm³

Cette moto a été produite en 1962.

N°42 • JAWA 350 cm³
Bicylindre deux temps

N° de série 1807139
34 092 kms
Bon état
Est. 300/500

JAWA 250 cm³

Cette moto a été produite en 1960.

N°43 • JAWA 250 cm³
Monocylindre

N° de série 205038
35 558 kms
Bon état général
Est. 500/800

JAWA 350 cm³

Produite en 1955.

N°44 • JAWA 350 cm³
Bicylindre deux temps

N° de série 008018
20 944 kms
Etat moyen
Est. 300/500

JAWA 350 cm³

Produite en 1954.

N°45 • JAWA 350 cm³
Bicylindre deux temps

39 607 kms
Bon état général
Est. 300/600

JAWA 125

N°46 • JAWA 125
Bicylindre deux temps de 1955

N° de série 3071
29 314 kms
Etat moyen
Est. 300/500

JAWA modèle 125 CZ de 1954

Le modèle présenté a été produit en 1960.

N°47 • JAWA modèle 125 CZ de 1954

N° de série 4530321139
Très bel état - restauré
Est. 1 000/1 200

BMW R90/6

Produite par les ateliers BMW de 1973 à 1976. Cette R 90/6 venait compléter l'offre de BMW pour le tourisme à moto.

N°48 • BMW R90/6 Bicylindre 900 cm³ puissance 60 cv, poids 210 kg, vitesse maxi 188 km/h

N° de série 4052212
Tous numéros concordants
36 474 kms
Excellent état
Est. 4 000/7 000

BMW R75/6 750

Produite par les ateliers BMW de 1973 à 1976. Elle fut longtemps considérée comme le haut de gamme avant que les «900 cm» ne fassent leur apparition.

N°49 • BMW R75/6 750 cm³ Bicylindre puis 50 cv, poids de 210 kg, vitesse maxi 177 km/h

N° de série 4022951
38 043 kms
Excellent état
Est. 3 000/6 000

BMW R75/5

Produite par les ateliers BMW de 1969 à 1973. De même conception que ses petites sœurs 50/5 et 60/5, elle avait plus de punch et connut donc un très grand succès. À tel point que la firme eut quelques difficultés à livrer ses commandes. Le modèle présenté a été fabriqué en 1970.

N°50 • BMW R75/5 Bicylindre 750 cm³, puissance 50 cv, poids 210 kg, vitesse maxi 177 km/h

N° de série 4004559
53 543 kms
Etat moyen
Est. 3 000/5 000

BMW R60 série 5

Production de 1969 à 1973. Les moteurs étaient dotés de vilebrequins à palier lisse et le démarreur se situe au dessus du bloc-cylindres. Elle eut beaucoup de succès à l'étranger. Cette machine est l'une des dernières produites en 1973.

N°51 • BMW R60 série 5 Bicylindre 600 cm³ culbuté, 40 cv, poids 210 kg, vitesse maxi 167 km/h

N° 2938751
51 736 kms
Tous numéros concordants et pièces d'origine
Est. 2 500/4 500

BMW R80

Produite par les ateliers BMW de 1984 à 1992. Avec ses roues moulées d'un style nouveau, la sobre R80 se présentait comme un modèle polyvalent presque capable de passer pour une sportive et ce n'est pas pour rien qu'elle fut longtemps utilisée dans la gendarmerie.

N°52 • BMW R80 de 800 cm³ Bicylindre, 50 cv, poids 210 kg, vitesse maxi 178 Km/h

N° de série 6484392
61 449 kms
Très bon état, EX GENDARMERIE TRANSFORMÉE
Est. 3 000/5 000

BMW R65

Produite par les ateliers BMW de 1978 à 1985. Cette moto fut très appréciée à l'export et surtout à l'étranger.

N°53 • BMW R65 de 650 cm³ Bicylindre, 50 cv, poids 205 kg, vitesse maxi 175 km/h

N° de série 6346673
Tous numéros concordants
41 095 kms
Bon état
Est. 2 000/3 000

BMW R45

Moto produite par les ateliers BMW de 1978 à 1985. Cette moto a été conçue comme une entrée de gamme et pour tenir tête à la concurrence japonaise.

N°54 • BMW R45 Bicylindre de 473 cm³, 35 cv, poids 205 kg, vitesse maxi 160 km/h

N° de série 6302977
Tous numéros concordants
15 185 kms
Est. 1 000/2 500

BMW R65 LS

Fabriquée par les ateliers BMW de 1981 à 1985 à 6 389 exemplaires. La LS présentait les principales caractéristiques d'une moto de sport, avec son carénage à tête de fourche en biseau et un arrière de selle qui allait bientôt se généraliser aux modèles K.

N°55 • BMW R65 LS Bicylindre 650 cm³, 50 cv, poids 207 kg, vitesse maxi 175 km/h

N° de série 6352619
Tous numéros concordants
9 371 kms
Excellent état d'origine
Est. 3 000 /5 000

BMW R90S

Produite par les ateliers BMW de 1973 à 1974. Cette moto a été fabriquée en 1973. La R90S avec un carénage de tête de fourche et une peinture fumée représenta des tendances nouvelles en 1973. Ses performances ne purent jamais être dépassées, même par les versions R 100 ultérieures. C'est la première fois qu'un designer, en la personne de Hans A Muth, dessinait entièrement une moto. Cette machine qui développait la transmission finale la plus longue qui soit utilisée sur une BMW.

N°56 • BMW R90S 900 cm³
Bicylindre, 67 cv,
poids 215 kg,
vitesse maxi 200 km/h

N° de série 4071577
5 396 kms
Bon état général
Est. 5 000/8 000

BMW K100 RS

Produite par les ateliers BMW de 1989 à 1992 à 12 666 exemplaires. Elle présentait les mêmes équipements que la K1 parmi lesquels des innovations telles que la technologie quatre soupapes, des freins plus puissants et la suspension Paraveler. Cette moto se révèle une machine splendide et de grande qualité.

N°57 • BMW K100 RS
1000 cm³ Quatre cylindres,
100 cv poids 235 kg

N° de série 0200378
1 7191 kms
Bon état général
Est. 2 500/4 000

BMW R100 RS

Produite par les ateliers BMW de 1986 à 1992 à 6 081 exemplaires. Sa principale caractéristique était le carénage intégral au look sportif et néanmoins parfait pour la protection contre les intempéries. BMW fut le premier constructeur à lancer en 1976 une machine carénée de série.

N°58 • BMW R100 RS
1000 cm³ Bicylindre, 60 cv,
poids 229 kg

N° de série 6086204
23 750 kms
Tous numéros concordants
Excellent état
Est. 4 500/6 500

BMW R1100 S

Produite par les ateliers BMW de 1998 à 2005. Cette moto à l'allure très sportive mais très classe est dotée de magnifiques jantes montées à l'arrière sur un bras Paralever. Cette moto est d'une remarquable efficacité tout en conservant le confort.

N°59 • BMW R1100 S
1100 cm³ Bicylindre, 98 cv,
poids 229 kg,
vitesse maxi 230 km/h

7 093 kms
Tous numéros concordants
Etat proche du neuf
Est. 4 000/5 000

BMW R50/2

Produite par les ateliers BMW de 1960 à 1969.
Ces modèles furent une révolution lors de l'exposition à Bruxelles en 1955 (R 50). BMW acquit ses lettres de noblesse grâce à la qualité de ses châssis, fourche de suspension longitudinale et des roulements coniques.
Le modèle présenté est sorti en 1966.

N°60 • BMW R50/2
Bicylindre
500 cm³, 26 cv,
poids 195 kg,
vitesse max
140 km/h

Tous numéros
concordants
31 842 kms
Très bel état
Est. 6 000/8 000

BMW R60/2

Produite par les ateliers BMW de 1960 à 1969.
Ce modèle est très important dans la vie et l'image de la firme BMW. Confortable et d'une fiabilité légendaire, il remporta un succès à l'export et notamment aux États-Unis grâce à sa fourche téléscopique.

N°61 BMW R60/2
600 cm³ Bicylindre,
30 cv, poids 198 kg,
vitesse max
150 km/h

N° de série 1818595
Tous numéros non
concordants
97 234 kms
Excellent état
Est. 6 000/8 000

BMW R26

Moto fabriquée de 1955 à 1960.
Le modèle présenté est de 1956.

N°62 • BMW R26
Monocylindre 250 cm³,
15 cv, poids 158 kg,
vitesse max 128 km/h

N° de série 34 8446
N° cadre 369 387 et moteur
34 8810
12 432 kms
Est. 3 000/5 000

BMW R27

Produite par les ateliers BMW de 1960 à 1967.
Ce modèle d'une puissance supérieure de 3 cv
par rapport à sa petite sœur la R26 apporta surtout
une amélioration considérable de l'accélération.
Cette moto date de 1966.

N°63 • BMW R27
Monocylindre 250 cm³,
18 cv, poids 162 kg,
vitesse max 130 km/h

N° de série 386302
Tous numéros concordants
72 375 kms
Très bel état
Est. 3 000/5 000

BMW R25

Produite par les ateliers BMW de 1950 à 1951. Ce type de moto se voyait doter d'une nouvelle suspension arrière et d'un cadre de direction soudé et non vissé comme précédemment.

N°64 • BMW R25
Monocylindre 250 cm³,
12 cv, poids 140 kg, 97 km/h

N° de série 24 0121
Tous numéros concordants
2 611 kms
Très bon état
Est. 3 000/4 000

BMW R12

Ce qui caractérise cette moto était l'adoption de la première fourche télescopique de série et à soupapes latérales. Cette moto fiable était capable de tout, attelée ou en solo, si bien que la firme allemande y consacra la majeure partie de sa production. Moto produite entre 1935 à 1938. Cette moto est sortie des ateliers BMW en 1935.

N°65 • BMW R12 Bicylindres
750 cm³, 20 cv,
poids 185 kg,
vitesse maxi 110 km/h

N° de série non visible
12 353 kms
Excellent état - restaurée
Est. 9 000/12 000

BMW R71

Dotée d'un nouveau cadre à fourche télescopique et à suspension arrière coulissante, elle recevra le moteur de la R12 à soupapes latérales sur lequel on ajoutera 2 cv avec deux carburateurs Graetzin. On remplacera également l'allumage batterie-dynamo en lieu et place de la magnéto.

N°66 • BMW R 71
année 1938, Bicylindre latéral de 750 cm³, 22 cv, poids 187 kg, vitesse maxi 125 km/h.

Excellent état
N° de série 607 132
25 kms au compteur
Belle Restauration d'usage
Est. 8 000/12 000

BMW R35

Production de 1937 à 1940. C'est en fait l'ultime BMW a cadre en tôle aboutie. Ce modèle a connu un très grand succès dans l'armée pour les besoins des estafettes et de la formation des pilotes.
Le modèle présenté a été fabriqué en 1937.

N°67 • BMW R35
Monocylindre 350 cm³, 14 cv, poids 155 kg, vitesse maxi 100 km/h

N°de série 302396
7 kms au compteur
Excellent état de restauration
Est. 7 000/10 000

BMW R2

Cette moto a été produite de 1931 à 1936. À partir de 1928, en Allemagne, les motos échappaient au permis de conduire. Mais la firme ne souhaitait pas produire des motos au rabais, et fidèle à sa réputation, sortit alors ce modèle qui bénéficiait de tous les acquis techniques, cadre tôle emboutie, transmission à cadran et boîte de vitesses à trois rapports boulonnée sur le carter. Modèle présenté a été fabriqué en 1931.

N°68 • BMW R2, 200 cm³, 6 cv, poids 110 kg, vitesse maxi 95 km/h

N° de série 9 0167
1kms au compteur
Très bel état - restaurée
Est. 4 000/6 000

BMW R4

Produite par les ateliers BMW de 1932 à 1938. C'est un modèle à la vocation simple et utilitaire qui se situe entre le marché de la R2 et le Bicylindre 750. Elles participèrent à de nombreux rallyes tout terrain, ce qui en fit un produit privilégié de l'armée. Le modèle présenté est sortie des ateliers en 1934, ce qui correspond à la série III et il est doté d'une puissance de 14 cv.

N°69 • BMW R4 Monocylindre 400 cm³, 12 cv, poids 137 kg, vitesse maxi 100 km/h

N° de série 33507
38 kms au compteur
Excellent état
Est. 5 000/8 000

BMW R23

Produite par les ateliers BMW de1938 à 1941.
Ce modèle remplaça la R2. Ses progrès techniques permirent une très faible consommation d'essence (2,5 l/100 km), ce qui en fit sa principale réputation.

N°70 • BMW R23 250 cm³, Monocylindre, 8 cv, poids 135 kg, vitesse maxi 95 km/h

N° de série 108418
Tous numéros concordants
Bon état général
8 152 kms
Est. 3 000/5 000

JAWA 250

Produite par JAWA en 1964

N°71 • JAWA 250 cm³ Monocylindre deux temps

N° de série 057336
Bon état général
12 199 kms
Est. 500/800

BMW R51

Modèle à double arbre à cames et culasse à ressort en épingle. Ce modèle rare et prisé par les amateurs trouve son originalité par les performances et sa technicité issue des courses. Moto produite de 1938 à 1940. Cette moto a été fabriquée en 1938.

N°72 • BMW R51 Bicylindre 500 super sport sortie à 3 775 exemplaires, 24 cv, poids 182 kg, 140 km/h

86 604 kms
Excellent état.
Est.10 000 /14 000

BMW R51/2

Moto produite de 1950 à 1951. Cette moto fut la digne représentante de la mythique R51 sortie après l'interdiction faite à l'Allemagne après la guerre de produire des motos supérieures à 250 cm³. De belles modifications y furent opérées notamment sur le carburateur, le support culbuteur et la fourche télescopique hydraulique. Cette machine vint s'imposer très vite à l'export malgré son prix élevé.

N°73 • BMW R51/2 Bicylindre 500 cm³, produit à 5000 exemplaires, 24 cv, poids 184 kg, vitesse 140 km/h

N° de série 516054
Tous numéros concordants
13 999 kms
Excellent état
Est. 9 000/12 000

BMW R71

Dotée d'un nouveau cadre à fourche télescopique et à suspension arrière coulissante, elle recevra le moteur de la R12 à soupapes latérales sur lequel on ajoutera 2 cv avec deux carburateurs Graetzin. On remplacera également l'allumage batterie-dynamo en lieu et place de la magnéto.

N° 74 • BMW R69 Bicylindre culbuté, 35 cv, poids 202 kg, vitesse maxi 165 km/h

N° de série 653964
Tous numéros concordants
89 208 kms
Excellent état de restauration
Est. 9 000/14 000

BMW R69 S

Moto produite entre 1960 et 1969. Equipée d'un réservoir MEYER (option d'époque), cette moto considérée comme le haut de gamme des ateliers BMW, bénéficia d'un amortisseur de direction et d'un carter plus imposant du filtre à air. Elle rivalisait sans difficulté avec les motos anglaises sportives. Cette moto est de 1960.

N° 75 • BMW R69 S Bicylindre 600 cm³, Super sport, 42 cv, poids 202 kg, vitesse 175 km/h

N° de série 655033
Une des premières motos fabriquées de ce modèle
8 252 kms
Excellent état
Est. 10 000/13 000

BMW R67/2

Ce modèle fut produit par les ateliers BMW de 1952 à 1954. Grande sœur de la BMW R51/3 elle est dotée d'un moteur plus puissant et plus rapide. Moto fabriquée en 1954.

N°76 • BMW R67/2 Bicylindre 600 cm³, 28 cv, poids 192 kg, vitesse maxi 140 km/h

N° de série 615049
Tous numéros concordants
636 kms au compteur
Excellent état - restaurée
Est. 9 000/12 000

BMW R 67/2

Moto produite de 1952 à 1954, A l'instar de la précédente, le modèle présenté est à rapprocher de la R67/3. Ces motos étaient surtout destinées à être commercialisées en Side-Car Cette machine a été fabriquée en 1954.

N°77 • BMW R67/2 600 cm³ Bicylindre culbuté, 28 cv, poids 192 kg, vitesse maxi 140 km/h, roues de R67/3

N° de série 616090
Tous numéros concordants
46 647 kms
Excellent état
Est. 8 000/11 000

BMW R68

Cette moto a été produite de 1952 à 1954 à 1452 exemplaires. Elle fut présentée au salon de Genève comme une véritable sportive qui atteignait 160 km/h, ce qui était impressionnant pour l'époque. Compte tenu de son prix élevé, elle fut produite à peu d'exemplaires. Cette moto date de 1953. Il s'agit d'un remontage cycle R67 moteur R69.

N° 78 • BMW R68 Bicylindre 600 cm³, Super sport, 35 cv, poids 193 kg, vitesse maxi 160 km/h.

N° de série 650290
3 676 kms
Excellent état
Est. 8 000/11 000

JAWA 350

Jawa est surtout connu pour sa production de motos équipées de moteurs deux temps, mais la marque a également produit des modèles à moteurs 4 temps culbutés et à arbre à cames en tête. Ceux-ci sont beaucoup plus rares sur le marché. Cette moto a été produite en 1935.

N° 79 • JAWA 350 cm³ Monocylindre culbuté

N° de série 283215
13 kms au compteur
Excellent état - restaurée
Est. 2 500 /4 000

JAWA 500 cm³

Deuxième version avec gros moyeux de frein.
Dernier 4 temps de série chez Jawa. Boîte à rapports. Deuxième embrayage semi-automatique. Arbre à cames et couple conique Gleason. Un modèle équipé d'une suspension AR coulissante restera à l'état de prototype.
Ce modèle est de 1957.

JAWA 500 type 15/1

Premier modèle de la série. Boîte à 4 rapports.
Embrayage semi-automatique. Petits moyeux de frein.
Ce modèle est de 1952.

N°80 • Rare Jawa 500 Type 15/2
Bicylindre, Simple arbre à came en tête

25 547 kms
Excellent état
Est. 6 000/8 000

N°81 • Rare JAWA 500 type 15/1 Bicylindre,
Simple arbre à cames en tête

N° de série 1500047
21 028 KM
Excellent état
Est. 6 000/8 000

CAPPELAERE & PRUNAUX
HUISSIERS DE JUSTICE OFFICIERS VENDEURS ASSOCIÉS

Huissiers de Justice associés

20 place St Pierre - 55000 BAR-LE-DUC
Tél : 03 59 30 96 10 • fax : 03 29 76 37 44 • www.cappelaere-prunaux.com
Membre du Groupement des Huissiers de Justice Officiers Vendeurs

ORDRE D'ACHAT

Je soussigné
Nom et prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Tél : ..... Mobile : .....
E. mail : ..... Fax : .....

Références bancaires (relevé d'identité bancaire joint) :

Banque :
Numéro de compte :
Code banque :
Code guichet :

( ) Vous prie d'acheter à la vente les numéros suivants aux limites indiquées.
(Les limites ne comprenant pas les frais de vente).
( ) Vous prie de me faire participer aux enchères par téléphone, à la vente, en vue d'obtenir l'achat des lots suivants :

N° DU LOT	DÉSIGNATION	LIMITE À L'ENCHÈRE EN €

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de vente et les accepter.
Date : ..... Signature :

Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB
14707	00021	313986247830	56

Identifiant Norme Internationale Bancaire (IBAN) : FR76 1470 7000 2131 3962 4783 056
Identifiant International de la banque (BIC) : CCBPFRPPMTZ

ÉTUDE CAPPELAERE & PRUNAUX
HUISSIERS DE JUSTICE OFFICIERS VENDEURS ASSOCIÉS
Tél : 03.59.30.96.10 • fax : 03.29.76.37.44
cappelaere.ventes@wanadoo.fr • www.cappelaere-prunaux.com

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

NOS PROCHAINES VENTES

SAMEDI 30 AVRIL 2016 à 14h00
SALLE DES VENTES de FAINS VEEL

VENTE CHASSE ET MILITARIAT
Nombreux fusils et articles de chasse.

SAMEDI 14 MAI 2016 à 14h00
SALLE DES VENTES de FAINS VEEL

VENTE PÊCHE
Plus de 1 000 moulinets et cannes à pêche en bambou fendu.

GROUPEMENT DES HUISSIERS DE JUSTICE OFFICIERS VENDEURS

CONDITIONS DE VENTE ET ENCHERES

La **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur.

Les rapports entre la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux qui seront mentionnés au procès-verbal de vente.

1 • Le bien mis en vente

a) Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. **La SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** se tiens à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots.

b) Tous les biens sont vendus tels quels dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente avec leurs imperfections ou défauts. Aucune réclamation ne sera possible relativement aux restaurations d'usage et petits accidents. Il est de la responsabilité des futurs enchérisseurs d'examiner chaque bien avant la vente et de compter sur leur propre jugement aux fins de vérifier si chaque bien correspond à la description. Le rentoilage, le parquetage ou le doublage constituant une mesure conservatoire et non un vice, ne seront pas signalés. Les dimensions sont données à titre indicatif.

c) Les indications données par la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert. L'absence d'indication d'une restauration, d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparé.

Inversement la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

d) Les estimations sont fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimation.

Les estimations ne sauraient constituer une quelconque garantie.

Les estimations peuvent être fournies en plusieurs monnaies ; les conversions peuvent à cette occasion être arrondies différemment des arrondissements légaux.

2 • Vente

a) En vue d'une bonne organisation des ventes, les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès de la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX,** avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles.

La **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité ainsi que de ses références bancaires.

La **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

b) Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigible.

Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX.**

c) Le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle des ventes.

Toutefois la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** pourra accepter gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente.

La **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** ne pourra engager sa responsabilité notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou d'omissions relatives à la réception des enchères par téléphone.

d) La **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** pourra accepter gracieusement d'exécuter des ordres d'enchérir qui lui auront été transmis avant la vente et que la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** aura accepté.

Si la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** reçoit plusieurs ordres pour des montants d'enchères identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui sera préféré.

La **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** ne pourra engager sa responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission d'exécution de l'ordre écrit.

e) Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint. En revanche, le vendeur ne sera pas admis à porter à porter lui-même des enchères directement ou par mandataire.

Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue.

La **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots.

En cas de contestation la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** se réserve de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

g) Sous réserve de la décision de la personne dirigeant la vente pour la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX,** l'adjudicataire sera la personne qui aura porté l'enchère la plus élevée pourvu qu'elle soit égale ou supérieure au prix de réserve, éventuellement stipulé.

Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot « adjugé » ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu.

L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix.

En cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.

3 • Les incidents de la vente

a) Dans l'hypothèse où deux personnes auront porté des enchères identiques par la voix, le geste, ou par téléphone et réclament en même temps le bénéfice de l'adjudication après le coup de marteau, le bien sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les derniers enchérisseurs, et tout le public présent pourra porter de nouvelles enchères.

b) Pour faciliter la présentation des biens lors de la vente, la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** pourra utiliser des moyens vidéos. En cas d'erreur de manipulation pouvant conduire pendant la vente à présenter un bien différent de celui sur lequel les enchères sont portées, la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** ne pourra engager leur responsabilité, et sera seul juge de la nécessite de recommencer les enchères.

c) Pour faciliter les calculs des acquéreurs potentiels, la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** pourra être conduit à utiliser à titre indicatif un système de conversion de devises, et les erreurs de conversion ne pourront engager la responsabilité de la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX.**

4 • Préemption de l'État français

L'État français dispose d'un droit de préemption des œuvres vendues conformément aux textes en vigueur.

L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'État manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devant confirmer la préemption dans les 15 jours.

La **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** ne pourra être tenu pour responsables des conditions de la préemption pour l'État français.

5 • L'exécution de la vente

a) En sus du prix de l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter les frais de vente : 15% HT (18% TTC). Le paiement du lot aura lieu au comptant, pour l'intégralité du prix, des frais et taxes, même en cas de nécessité d'obtention d'une licence d'exportation.

L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

• en espèces : jusqu'à 1000 € frais et taxes compris pour les ressortissants français et 7600 € pour les ressortissants étrangers sur présentation de leurs papiers d'identité.

• par chèque ou virement bancaire.

b) La **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** sera autorisée à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente.

Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.

Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se sera pas fait enregistrer avant la vente, il devra communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée.

Toute personne s'étant fait enregistrer auprès de la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** dans les conditions de la Loi du 06 juillet 1978.

c) Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra recourir contre la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX,** dans l'hypothèse du vol, de la perte ou de la dégradation de son lot, après l'adjudication.

d) Le lot ne sera délivré à l'acquéreur qu'après paiement intégral du prix des frais et des taxes.

Dans l'intervalle la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** pourra facturer à l'acquéreur des frais de dépôt du lot, et éventuellement des frais de manutention et de transport.

À défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère d'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages-intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

En outre, la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :

Des intérêts au taux légal majoré de cinq points,

Le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance,

Le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.

La **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant.

La **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

Il est vivement demandé aux adjudicataires de procéder à un enlèvement le plus rapide possible de leurs achats, afin de limiter les frais de stockage qui sont à leur charge.

L'entreposage des lots ne saurait engager en aucune façon la responsabilité de la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX.**

Pour les ventes à Drouot, les objets sont à retirer au magasinage de l'Hôtel Drouot, dont les frais sont à la charge des acheteurs.

Tout lot non vendu et, non retiré dans le mois qui suit la vente, sera placé au garde-meuble.

Frais à la charge du propriétaire.

6 • Propriété intellectuelle-reproduction des œuvres

La **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** est propriétaire du droit de reproduction de leur catalogue. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice.

En outre la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** dispose d'une dérogation légale lui permettant de reproduire dans son catalogue les œuvres mises en vente, alors même que le droit de reproduction ne serait pas tombé dans le domaine public.

Toute reproduction du catalogue de la **SELARL CAPPELAERE ET PRUNAUX** peut donc constituer une reproduction illicite d'une œuvre ex-posant son auteur à des poursuites en contre-façon par le titulaire des droits sur l'œuvre.

La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son propriétaire le droit de reproduction et de représentation de l'œuvre.

7 • Indépendance des dispositions

Les dispositions des présentes conditions générales d'achat sont indépendantes les unes des autres. La nullité de quelque dispo-sition ne saurait entraîner l'inapplicabilité des autres.

8 • Compétences législative et juridictionnelle

La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat.

Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris (France).